

PROCURATION DE VOTE

Assemblée Générale Extraordinaire

Le lundi 13 février 2023

De 17h30 à 19h30

EPHAD LA PROVIDENCE

78 Rue Victor Guichard 89100 SENS

En présence de Monsieur le Maire de Sens.

En participant au vote vous déclarez être adhérent de l'Association **Habitat et Humanisme Yonne** et d'être à jour, ou en voie de l'être, de vos cotisations.

Vous êtes indisponible pour participer à l'Assemblée Générale et vous déclarez donner votre pouvoir de vote à l'adhérent ci-dessous désigné, pour les résolutions proposées, y compris les nouvelles, en cours de séance.

Sous peine de nullité :

- vous ne pouvez procurer ce pouvoir qu'à un seul adhérent, même si celui s'avérait être indisponible le jour de la séance.
- cette procuration doit être remise au Président ou au Secrétaire AVANT l'ouverture de la séance.

1. Identification du donneur de pouvoir

<i>Nom et Prénom du donneur</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Courriel</i>

2. Identification du receveur de pouvoir

<i>Nom et Prénom du receveur</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Courriel</i>

3. Signatures

Du donneur de pouvoir, déclarant n'avoir donné son pouvoir de vote qu'au seul receveur ci-dessus mentionné.	Du receveur de pouvoir déclarant ne pas avoir reçu plus de deux procurations dont celle-ci.
---	---